



MINISTÈRE
DE LA SANTÉ ET DE LA PRÉVENTION,
en charge de la protection sociale généralisée

Avis d'Appel Public à la Concurrence

I - INFORMATION RELATIVE A L'ACHETEUR PUBLIC

La Polynésie française, pour le compte du Ministère de la Santé et de la Prévention, 58, rue des Poilus-Tahitiens, Paofai, BP 611, 98713 Papeete, TAHITI, Polynésie française – Tél. : (689) 40 46 00 25. L'autorité compétente pour mener les opérations de passation et de signature du marché public est le Ministre de la Santé et de la Prévention en charge de la protection sociale généralisée et par délégation la Directrice de la santé.

II- OBJET ET CARACTERISTIQUES PRINCIPALES

Objet : Promouvoir un mode de vie physiquement actif pour prévenir la sédentarité

Catégorie : Marché de services

Durée d'exécution de la prestation :

Lot n°1 : de la date de notification jusqu'au **31 octobre 2020** au plus tard (marché non reconductible).

Lot n°2 : de sa date de notification jusqu'au **15 novembre 2020** au plus tard (marché non reconductible).

Lieu de livraison de la commande : Papeete, Département des Programmes de Prévention de la Direction de la santé.

Lieu d'exécution de la prestation :

Lot n°1 : les prestations se déroulent sur Tahiti.

Lot n°2 : les prestations se déroulent sur Tahiti et ses îles

Marché réservé : Non

III- PRESTATIONS DIVISEES EN LOTS

Lot n°1 : Conception et réalisation d'outils de communication audio-visuels.

Lot n°2 : Impression de supports visuels, colisage et envoi.

IV- TYPE DE PROCEDURE

Procédure adaptée selon l'article LP 321-1 du Code Polynésien des Marchés Publics (Loi de Pays n°2017-14 du 13/07/2017 modifiée et de l'arrêté n° 1455 CM du 24 août 2017 modifié). Marché alloti selon l'article LP 222-1 du CPMP.

V- CONDITIONS DE PARTICIPATION – PIÈCES A FOURNIR PAR LES CANDIDATS

1. Une version originale d'une déclaration sur l'honneur dûment datée et signée pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article LP 233-1 ;
2. Situation juridique, fiscale, sociale (documents mentionnés au 1°, au 2°, au 3° de l'article LP 233-3) ;
3. Documents et renseignements relatifs aux capacités techniques, professionnelles et financières (documents mentionnés au 4° de l'article LP 233-3).

VI- NOMBRE DE CANDIDATS ADMIS A PRESENTER UNE OFFRE

Sans objet

VII- CRITERES D'ATTRIBUTION

Les critères sont mentionnés dans le règlement de la consultation (RC) inclus dans le dossier de consultation des entreprises (DCE)

Le DCE est disponible gratuitement sur demande des candidats par mail à : secretariat.dpp@sante.gov.pf ou sur place au secrétariat.

VIII- DELAIS DE REMISE DES CANDIDATURES ET/OU DES OFFRES

Date limite de remise des candidatures ou des offres : le vendredi 24 juillet 2020 à 12 heures.

Durée de validité des offres : 180 jours à compter de la date limite de réception des offres.

IX- RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Sans objet

X- ADRESSES

Adresse auprès de laquelle :

- *des renseignements complémentaires peuvent être obtenus (administratifs et/ou techniques) ;*
- *le dossier de consultation des entreprises peut être consulté, retiré ou téléchargé ;*
- *les offres/candidatures doivent être envoyées :*

Secrétariat du Département des programmes de prévention DPP

Immeuble LO, 4^{ème} étage, Rue du C. Destremeau, en face du temple protestant de Paofai,

BP 611, 98 713 Papeete, TAHITI, Polynésie française.

Tél. : (689) 40 48 82 00,

Site internet : www.service-public/dsp/appels-offres/,

Mail : secretariat.dpp@sante.gov.pf

XI- CONDITIONS DE REMISE DES OFFRES ET/OU DES CANDIDATURES :

Les documents de candidature et d'offre devront être insérés dans une même enveloppe. L'ensemble des documents à remettre est détaillé dans le règlement de la consultation (RC) inclus dans le dossier de consultation des entreprises (DCE).

XII – DATE D'ENVOI DU PRESENT AVIS A LA PUBLICATION :

Envoi le **vendredi 3 juillet 2020** à la publication.

Publication sur les supports suivants :

Journal Officiel de la Polynésie française

<https://www.service-public.pf/dsp/appels-offres/>